



Passer mon permis ? **Oui, mais bien accompagné** ★ par le Conseil général des Yvelines



16★25 ans

**réalise-toi
avec**

les Yvelines !

Permis de conduire, permis d'agir

www.yvelines.fr/projetsjeunes

Le Conseil général subventionne, à hauteur de 500 euros, le coût du permis de conduire des jeunes Yvelinois dont la famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. En contrepartie, ils s'engagent à participer à des projets citoyens initiés par le Département.

Stimulons les talents de notre jeunesse ! Études, logements, voyages, transports, engagements associatifs... le Conseil général propose de nombreuses actions pour aider les jeunes Yvelinois de 16 à 25 ans dans l'accomplissement de leurs projets de vie.
Plus de renseignements sur www.yvelines.fr/projetsjeunes